



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

BP - Niveau 4

## BREVET PROFESSIONNEL

### Monteur en installations de Génie Climatique et Sanitaire

#### LES OBJECTIFS :

**Former des techniciens qui sont capables de :**

#### Planifier l'intervention

À partir de plans des locaux à équiper, le monteur en installations réalise les tracés indiquant l'emplacement des divers appareils et le passage des tuyauteries. Avant d'arriver sur le chantier, il doit réfléchir à la manière dont il va raccorder une chaudière aux radiateurs, aux outils qu'il va utiliser et aux commandes de fournitures et de pièces détachées qu'il doit effectuer

#### Poser les équipements

Le monteur scelle les supports, fixe la chaudière et les radiateurs, ou la centrale de climatisation et les diffuseurs d'air climatisé. Armé d'un chalumeau, il effectue toutes les soudures. Il pose le réseau de canalisations et le raccorde aux équipements déjà en place

#### Vérifier et expliquer

Une fois l'installation achevée, le monteur s'assure de son bon fonctionnement, de sa conformité aux normes de sécurité, et procède aux derniers réglages. Enfin, il explique au client comment fonctionne l'installation.

#### LES DÉBOUCHÉS :

Le monteur en installations de génie climatique travaille sur chantier pour la mise en place, l'entretien et le dépannage d'installations. Dans un premier temps, il prépare le chantier en allant sur le site, en consultant les plans et schémas d'installation, en effectuant des relevés et en traçant des schémas de détail du travail à exécuter. Il choisit une méthode de travail puis réalise l'installation en tenant compte des règles de sécurité : implantation des matériels, pose et assemblage des différentes parties (générateurs, émetteurs, tableau électrique...). Il vérifie la conformité de l'installation et la teste avant de la mettre en service. Avec de l'expérience, il peut devenir maître ouvrier, voire évoluer vers la direction d'équipe ou l'encadrement de chantier.

#### POURSUITE D'ÉTUDES

Mention complémentaire dans le secteur du bâtiment, domaine du solaire thermique.

#### LES +++ DE LA FORMATION :

**Le Brevet Professionnel Monteur en Installations de Génie Climatique doit suivre les formations suivantes :**

- habilitation électrique
- AIPR
- PRAP

Université Régionale des  
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation  
de Saint-André

**0262 46 62 00**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite  
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence  
98 97 022 98 97





## BREVET PROFESSIONNEL (BP)

MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE - NIVEAU 4

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

### CONDITIONS D'ACCÈS

**Les diplômes permettant de s'inscrire au Brevet Professionnel Monteur Installateur Génie Climatique Sanitaire après deux ans d'activité professionnelle :**

- Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur Énergie, Génie Climatique ou du même secteur professionnel
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année

### PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie du diplôme de niveau 3, 4 ou 5-
- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

### TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

### VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

**COUPON-RÉPONSE** à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS  
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : 0262 ..... GSM : 069 ..... Fax : 026 .....

Email : .....

mise en service de chaudière

pose de réseau de canalisations

vérifier conformité aux règles de sécurité

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Expression Française et ouverture sur le monde
- Anglais

**Enseignement permettant une personnalisation de parcours**

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Étude d'une réalisation
- Mise en service et réalisation de systèmes

**Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle**

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

**L'alternance** : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

### DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

### EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens sont validés par évaluations en ponctuel en fin de formation. Le Brevet Professionnel est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini avec au minimum une moyenne de 10

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en centre et justifier d'une période en entreprise qui correspond au temps du contrat en apprentissage

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles informatiques avec accès internet
- Plateau technique

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

### Je suis intéressé(e) par la formation

**BREVET PROFESSIONNEL (BP)  
MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GÉNIE  
CLIMATIQUE ET SANITAIRE - NIVEAU 4**

**Je souhaite être contacté(e)**

Créneaux horaires : .....  
(facultatif)

